

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 avril 2016

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 3693)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 45

présenté par
M. Warsmann

ARTICLE 49

À l'alinéa 2, substituer à la première occurrence de la référence :

« *b* »

la référence :

« *c* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.